

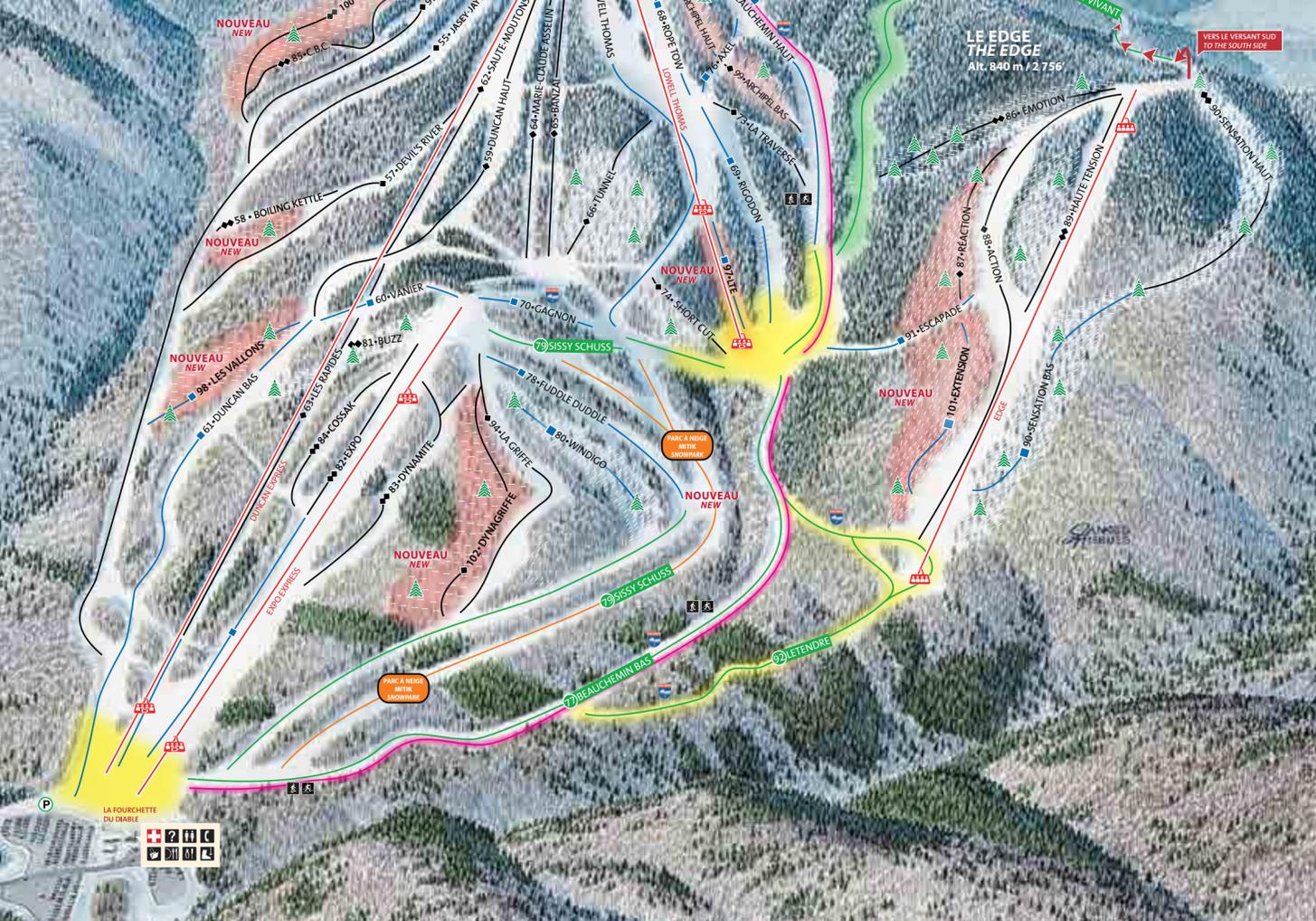
VERSANT SUD SOUTH SIDE

Alt. 875 m / 2 871'



VERSANT NORD NORTH SIDE

Alt. 875 m / 2 871'



Emmène-moi au sommet

LÉGENDE LEGEND

● Facile / Easy	■ Difficile / Difficult	◆ Très difficile / Very Difficult	◆◆ Extrême / Extreme
--	--	--	---

Télécabine Gondola	Remontée Lift
Télesiege quadruple Quad Chair	Parc à neige Style Logique Smart Style Snowpark
Télesiege quadruple ultrarapide High-Speed Quad Chair	Sentier de randonnée Touring Trail
Cabriolet	Accès direct aux pentes Ski-In/Ski-Out

Sous-bois Glades	Information
Piste de ski de fond Cross-Country Ski Trail	Billetterie Ticket Office
Stationnement Parking	École sur neige Snow School
Réparation et location Rentals and Repairs	Vue spectaculaire Spectacular Scenery

Toilettes Restrooms	Bar
Téléphone public Public Phone	Nourriture et boissons Food and Beverage
Boutique de ski Ski Shop	Piste de raquette Snowshoeing Trail
Piste de randonnée alpine Alpine Touring Trail	Tapis magique Magic Carpet

Fat Bike	Parc Riglet Riglet Park
Passage de motoneige Snowmobile Crossing	Zone enfants Kids' zone
Patrouille Patrol	Clinique médicale Medical Clinic

FICHE TECHNIQUE MOUNTAIN STATS

Nombre de pistes / Number of Trails 102
 Élévation / Elevation 875 m / 2 871 ft.
 Dénivelé / Vertical Drop 645 m / 2 116 ft.
 Remontées / Lifts 14
 Versants / Mountain Faces 4
 Domaine skiable / Skiable Terrain 305 ha / 755 acres
 Longueur totale des pistes / Total Length of Trails 81.9 km / 50.8 miles
 Sous-bois / Glades 73.4 ha / 178.2 acres
 Degré d'inclinaison maximal / Max. Slope Degree 42°
 Parcs à neige / Snowparks 3

- ### CODE DE CONDUITE
- Conservez la maîtrise de votre vitesse et de votre direction. Assurez-vous d'être en mesure d'arrêter et d'éviter toute personne ou tout obstacle.
 - Cédez la priorité aux personnes en aval (plus bas) et empruntez une direction qui assure leur sécurité.
 - Arrêtez dans une piste uniquement si vous êtes visible pour les personnes en amont (plus haut) et si vous n'obstruez pas la piste.
 - Cédez le passage aux personnes en amont (plus haut) lorsque vous vous engagez dans une piste, de même qu'aux intersections.
 - Si vous êtes impliqué dans un accident ou en êtes témoin, demeurez sur les lieux et identifiez-vous à un secouriste.
 - Utilisez et portez en tout temps un système approprié pour la rétention de votre équipement.
 - N'utilisez pas les remontées mécaniques ni les pistes si vous êtes sous l'influence de drogues ou d'alcool.
 - Respectez toute signalisation et tout avertissement et ne vous aventurez jamais hors piste ou sur des pistes fermées.

- ### LES ÉCARTS DE CONDUITE SUIVANTS NE SERONT PAS TOLÉRÉS:
- Refus de présenter votre billet de remontées, passe ou carte lorsqu'un employé vous en fait la demande.
 - Comportement ou langage injurieux, grossier ou menaçant.
- Toute contravention au Code de conduite ou tout comportement répréhensible peut entraîner le retrait définitif des privilèges que confère votre billet de remontées, votre carte ou votre passe de saison.

- ### RENSEIGNEMENTS PRATIQUES
- Port du casque : Station Mont Tremblant recommande le port du casque pour les sports de glisse. D'ailleurs, son port est obligatoire pour accéder aux parcs à neige sur la montagne ou pour tous les enfants en leçon avec l'École sur neige Tremblant. Les skieurs et planchistes sont invités à se renseigner sur les avantages et les limitations de l'utilisation d'un casque. Le fondement de la sécurité pour tous, et l'obligation première stipulée par le Code de conduite en montagne, est de skier et de surfer de manière maîtrisée et responsable.
 - Le port d'enfant dans un porte-bébé lors de la pratique d'un sport de glisse est interdit.
 - Notez que les clôtures, drapeaux, enseignes, coussins ou autres équipements servant à signaler la présence de danger potentiel agissent à titre d'indicateurs et ne sont, en aucun temps, un gage de sécurité. Vous êtes tenu responsable, selon le Code de conduite, d'éviter tout obstacle, y compris ceux qui ne sont pas identifiés par la station.
 - Si vous êtes peu familiarisé avec une remontée mécanique, veuillez aviser le préposé assigné à l'opération.
 - Il est possible que certains véhicules d'urgence, des motoneiges, dameuses ou canons à neige se déplacent sur les pistes pendant les heures d'exploitation. Soyez vigilant.
 - Pour toutes urgences, composez le 819-681-5911.
 - Station Mont Tremblant se réserve le droit de facturer des frais minimaux de 250\$ si l'intervention des secouristes est nécessaire entre les pistes, hors-piste ou dans une piste fermée.
 - L'utilisation commerciale de drones est autorisée uniquement avec le consentement écrit de Station Mont Tremblant. L'utilisation personnelle de drones est strictement interdite.
 - En cas d'urgence, communiquez immédiatement avec un membre du personnel de la station.
 - Téléphones disponibles à chaque remontée en cas d'urgence.
 - Les services de santé offerts dans la région sont :
 - Clinique de santé privée Mont-Tremblant, 819-425-7070
 - Centre hospitalier Laurentien, Sainte-Agathe-des-Monts, 819-324-4000

- ### SOUS-BOIS
- Les zones de sous-bois sont des terrains pour experts pouvant contenir des obstacles naturels non visibles, des sections étroites, des changements de directions inattendues, des points aveugles et des conditions de neige non damées naturelles pouvant inclure des roches exposées et zones dénudées. Skiez et surfez en toute précaution.
- ### PROTÉGEONS LA FORÊT
- Station Mont Tremblant est fière d'adhérer au programme Écoresponsable du Conseil des industries durables pour favoriser, accélérer et faciliter l'intégration des principes de développement durable et la mise en œuvre de pratiques écoresponsables dans l'ensemble de ses activités.

Zones de nouveaux sous-bois : 5 nouvelles zones de sous-bois et 1 piste ont été aménagées pour la saison 2018-2019, ajoutant 90 acres de terrain au domaine skiable. Soyez vigilants lorsque vous vous engagez dans du terrain inconnu pour la première fois et prenez le temps d'admirer la forêt laurentienne!

Zones d'apprentissage : Les zones d'apprentissage assurent une quiétude comme nulle part ailleurs sur la montagne. Ces secteurs, identifiés par un voile vert, sont dédiés aux skieurs et planchistes en période d'apprentissage. La vitesse y est formellement interdite.

Zones de vitesse réduite : Rappelez-vous, vous partagez les pistes avec d'autres skieurs et planchistes. Soyez prudent en tout temps. Certaines zones identifiées en jaune sur la carte imposent une vitesse réduite. Ayez la bienveillance de skier ou de surfer lentement dans ces zones par respect pour l'achalandage.

Zones d'ascension : Toute personne désirant faire l'ascension de la montagne en ski de randonnée ou en raquettes doit utiliser ces zones clairement identifiées. De plus, les skieurs en ascension doivent détenir un accès valable pour la journée ou une passade saison. Ils doivent en tout temps rester sur le côté de la piste, à la file indienne, et respecter le Code de conduite en montagne. Consultez tremblant.ca pour connaître l'ensemble des règles d'ascension.

- ### GLADES
- Glade areas are expert terrain and may contain hidden Natural Obstacles, narrow Stretches, sudden Direction Change, blind Corners and natural un-groomed snow conditions which may include exposed rocks and bare spots. Ski and ride with extreme caution.
- ### PROTECTING THE FOREST
- Mont Tremblant Resorts and Company is proud to have joined the Eco-responsible Program of the Conseil des Industries Durables to promote, accelerate and facilitate the integration of sustainable development principles and the implementation of eco-friendly practices throughout its activities.

New glades zones : 5 new glade areas and 1 new trail have been added for the 2018-2019 season, increasing the skiable terrain by 90 acres. Be vigilant when entering unknown territory for the first time and enjoy gliding through the Laurentian forest!

Learning Zones : The learning zones guarantee peace of mind like nowhere else on the mountain. These trail segments, identified by a green-shaded area, are dedicated to beginner skiers and riders. Speed is strictly forbidden in this area.

Slow Zones : Remember, you are sharing the slopes with other skiers and boarders. Be cautious at all times. Yellow marked zones prohibit speed. Due to high traffic, please have the courtesy to ski or ride more slowly in these areas.

Ascent Zones : Use these specific areas to climb the mountain with touring equipment (snowshoes, touring skis, etc.). A valid daily access or season pass is required for climbing skiers. Remain on the side of the trail at all times and in a single file when climbing with others. Respect the mountain's Code of Conduct at all times. Find all rules pertaining to climbing on tremblant.ca.

- ### USEFUL TIPS
- Helmet usage:** Mont Tremblant Resorts and Company recommends wearing a helmet for skiing and riding. Wearing a helmet is mandatory to access all snow parks on the mountain and for all skiers and snowboarders under 18 taking lessons with Tremblant's Snow School. Skiers and snowboarders are encouraged to educate themselves on the benefits and limitations of helmet usage. The primary safety consideration, and obligation under the Code of Conduct, is to ski and ride in a controlled and responsible manner.
 - Please note that fences, flags, signage, protection pads or any other equipment used to identify potential danger are used as indicators and are not under any circumstances a guarantee of security. You are held responsible, according to the Code of Conduct, for avoiding all obstacles including those not identified by the resort.
 - If you are not familiar with a lift, please advise the lift attendant.
 - Certain emergency vehicles, snowmobiles, groomers or snowmaking equipment may pass through the trails during operating hours. Please be cautious.
 - For any emergencies, please call 819-681-5911.
 - Mont Tremblant Resorts and Company reserves the right to charge a \$250 minimum fee if rescue intervention is required between trails, off trails or in a closed trail.
 - The use of commercial drones is only permitted with the express written consent of Mont Tremblant Resorts and Company. The use of any personal drones is strictly prohibited.
 - In case of emergency, please communicate immediately with a resort employee.
 - Emergency phones are available at each lift.
 - Health services in the region are available at :
 - Clinique de santé privée Mont-Tremblant, 819-425-7070
 - Centre hospitalier Laurentien, Sainte-Agathe-des-Monts, 819-324-4000.

- ### CODE OF CONDUCT
- Remain in control of your speed and direction. Make sure you can stop and steer clear of any person or obstacle.
 - Yield the right-of-way to people downhill and choose a course that ensures their safety.
 - Stop on a trail only if you are visible from above and not obstructing the trail.
 - Yield the right-of-way to people uphill when entering a trail and at intersections.
 - If involved in or witness to an accident, remain at the scene and identify yourself to a first aider.
 - Use and wear safety devices to prevent runaway equipment at all times.
 - Keep off lifts and trails when under the influence of alcohol or drugs.
 - Obey all signs and warnings, and never venture off the trails or onto a closed trail.
- Downhill Prohibited**
- THE FOLLOWING WILL NOT BE TOLERATED:**
- Refusal to show and/or relinquish your lift ticket, pass or card to a mountain employee when requested.
 - Abusive behaviour, foul or threatening language.
- Any violation of the Code of Conduct or reprehensible behaviour may cause the cancellation of the privileges that your lift ticket, card or season pass confers.



